

THIERRY C.

Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional
Education Nationale (Créteil)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, c'est-à-dire cadre supérieur de l'Education Nationale. Cela signifie que je remplis plusieurs missions qui tournent autour du conseil, de l'évaluation et de l'expertise. Je travaille en étroite relation avec le recteur et l'inspection générale, mais aussi les personnels de direction.

Au titre d'IA, je participe à la mise en œuvre de la politique éducative à l'échelle de l'académie, selon les définitions du ministre. Ce sont les grands chantiers nationaux : refonte des programmes (socle par exemple) ; réflexion sur l'évaluation autour de la conférence de cet automne) ; refondation de l'école prioritaire ; instances pédagogiques... Il faut agir pour décliner ces axes à l'échelle de l'académie. Cela se fait dans la classe et les établissements scolaires. A cela s'ajoute les priorités pour l'académie comme le projet académique, la maîtrise de la langue, les parcours d'orientation, le pilotage pédagogique, les remplacements...

Au titre d'IPR, j'évalue le travail des personnels enseignants et je participe à l'évaluation de l'enseignement des disciplines, des unités d'enseignement, des procédures et des résultats de la politique éducative. J'inspecte et conseille les personnels enseignants et m'assure du respect des objectifs et des programmes nationaux de formation, dans le cadre des cycles d'enseignement. Je participe aussi à l'animation pédagogique (formation initiale, continue). Je conseille les chefs d'établissement ; on parle alors de pilotage partagé. Je peux enfin mener des missions d'expertise dans différents domaines soit disciplinaire soit interdisciplinaire.

Mais les missions d'IA et d'IPR s'entremêlent. Par exemple je m'occupe du dossier académique Histoire des Arts, dossier disciplinaire et interdisciplinaire.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Une fois la licence obtenue, j'ai soutenu une maîtrise d'histoire contemporaine (Michel Papy était mon directeur de recherche). J'ai ensuite passé le CAPES. Une fois obtenu, j'ai quitté l'académie de Bordeaux pour une autre académie. Au bout de quatre ans je suis devenu formateur académique auprès de l'inspecteur. J'ai encadré des stages, reçu des stagiaires, dispensé des cours en master 1 et 2 (préparation au concours). Parallèlement j'ai repris mes études et préparé l'agrégation.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence d'histoire, préparée à Pau m'a apporté plusieurs points forts :

- le contenu était solide, riche et complet. Toutes les périodes de l'histoire étaient abordées. Même si j'ai une licence d'histoire, le jeu des options m'a aussi permis de faire un peu de géographie. Ce sont les bases pour la suite. Certains éléments me servent toujours.
- les méthodes de travail : la recherche, l'étude documentaire, le goût des textes, des auteurs, leurs publications autour de nouvelles problématiques ; la rigueur intellectuelle qui est indispensable dans le métier d'enseignant et d'inspecteur ; le travail de l'oral par les exposés, indispensable pour les métiers de communication (posture, maîtrise de la langue, clarté des idées, choix des exemples...).
- la capacité de travail : l'année de licence était par le nombre de questions à préparer une bonne préparation pour les concours.